

**3G MARMONIER
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 1.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 44, CHEMIN DU BILLARD
38690 TORCHEFELON
EN COURS D'IMMATRICULATION RCS VIENNE**

Les soussignés :

La société FMB PARTICIPATIONS, société par actions simplifiée au capital de 2.200.220 euros, ayant son siège social 44, CHEMIN DU BILLARD, 38690 TORCHEFELON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 944 718 352 RCS VIENNE, représentée par son Président Monsieur François MARMONIER

Monsieur Joey JARGOT-MARMONIER, né le 05 décembre 1994 à BOURGOIN JALLIEU (ISERE), de nationalité française, demeurant 88, Rue du Carre, 38300 NIVOLAS VERMELLE, Célibataire,

Monsieur Antoine MARMONIER, né le 29 janvier 2003 à BOURGOIN JALLIEU (ISERE), de nationalité française, demeurant 69, Rue des billets, 74340 SAMOENS, célibataire,

Madame Lily MARMONIER, née le 03 mars 2005 à BOURGOIN JALLIEU (ISERE), de nationalité française, demeurant 44, Chemin du Billard, 38690 TORCHEFELON, célibataire,

Agissant en qualité de seuls associés de la société **3G MARMONIER**, société civile immobilière au capital de 1.000 euros, dont le siège est 44, chemin du billard, 38690 TORCHEFELON,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature privée en date du 30 octobre 2025.

Nomment en qualité de gérants de la Société pour une durée illimitée

Monsieur Joey JARGOT-MARMONIER, né le 05 décembre 1994 à BOURGOIN JALLIEU (ISERE), de nationalité française, demeurant 88, Rue du Carre, 38300 NIVOLAS VERMELLE, célibataire,

Monsieur Antoine MARMONIER, né le 29 janvier 2003 à BOURGOIN JALLIEU (ISERE), de nationalité française, demeurant 69, Rue des billets, 74340 SAMOENS, célibataire,

Madame Lily MARMONIER, née le 03 mars 2005 à BOURGOIN JALLIEU (ISERE), de nationalité française, demeurant 44, Chemin du Billard, 38690 TORCHEFELON, célibataire,

Monsieur Joey JARGOT-MARMONIER, Monsieur Antoine MARMONIER et Madame Lily MARMONIER disposent, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

AM

FM JJA LH

Monsieur Joey JARGOT-MARMONIER, Monsieur Antoine MARMONIER et Madame Lily MARMONIER acceptent les fonctions de cogérants qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à TORCHEFELON
Le 30 octobre 2025

Pour la société FMB PARTICIPATIONS
François MARMONIER



Antoine MARMONIER
« Bon pour acceptation
des fonctions de gérant »

✓ « Bon pour acceptation
des fonctions de gérants »



Joey JARGOT-MARMONIER
« Bon pour acceptation
des fonctions de gérant »

✓ « Bon pour acceptation
des fonctions de
gérant »



Lily MARMONIER
« Bon pour acceptation
des fonctions de gérante »

✓ « Bon pour acceptation
des fonctions de gérante »

